

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 20 octobre 1972

Sont présents: Me Alfred Landry
Me Adélarde Savoie
M. George Urquhart
Me Yvon Arseneault
M. Jean-Claude LeBlanc
M. Laurier Thibault
M. Marcel Sormany
M. Emery LeBlanc
M. F.X. Fafard
M. Bernard Poirier
M. Paul Bourque
M. Yvon Ouellette
Soeur Auréa Cormier
M. Louis-Philippe Bonneau
M. Helmut Schweiger
M. Médard Collette
M. Léandre Bourque
M. Ghislain Clermont
M. George Wybouw
M. Robert Thériault
M. Denis Losier
Père Roland-E. Soucie

Absences motivées:
Dr Claude Gaudreau.
M. Camille Lang

Me Adélarde Savoie appelle l'assemblée à l'ordre et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil des Gouverneurs. Il souligne la présence des nouveaux membres:

M. F.X. Fafard
M. Bernard Poirier
M. Emery LeBlanc
M. Jean-Claude LeBlanc
M. Yvon Ouellette
M. Paul Bourque
Me Yvon Arseneault
M. Laurier Thibault, renommé comme représentant des anciens du Collège St-Louis.

Il souligne que M. Camille Lang, nouveau membre du Conseil n'a pu être rejoint pour la réunion. Il souhaite également la bienvenue aux observateurs suivants:

M. Denis Losier, représentant des étudiants
M. Robert Thériault, représentant des étudiants
M. George Wybouw, président de l'A.P.U.M.
M. Ghislain Clermont, représentant des professeurs.

Sr Auréa Cormier et M. George Urquhart sont deux membres nommés par le Conseil des Gouverneurs dont le terme est expiré.

Il est alors proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Yvon Ouellette que Sr Auréa Cormier et M. George Urquhart soient renommés au Conseil des Gouverneurs pour un terme de trois ans. Adopté.

Me Adélarde Savoie demande que soit nommé un nouveau président au Conseil pour remplacer M. le Juge Adrien Cormier, qui a démissionné comme gouverneur.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Bernard Poirier que Me Alfred Landry soit nommé président du Conseil des Gouverneurs.
Adopté.

Par la suite, Me Adélarde Savoie invite Me Alfred Landry à prendre place au fauteuil présidentiel.

1 - Me Alfred Landry remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont témoignée et déclare l'assemblée ouverte.

2 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Il est proposé par Me Yvon Arseneault et appuyé par M. Laurier Thibault que le procès-verbal de la réunion du 9 juin 1972 soit accepté.
Adopté.

3 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Me Adélarde Savoie informe les membres que l'Université envisage de construire un édifice assez grand pour loger le Musée acadien et dont une section pourrait être louée au gouvernement fédéral pour un laboratoire régional dans le cadre de la politique énoncée par le Secrétaire d'Etat concernant les musées au Canada.

Systeme d'ordinateur

L'Université de Moncton a maintenant un ordinateur relié A celui de U.N.B. qui est plus puissant. Il s'agit d'un IBM S-360, Modèle 22 qui fonctionne par lui-même et éventuellement, nous pourrions nous en servir même pour les besoins de l'administration.

Me Adélarde Savoie informe également les membres que les négociations pour l'intégration de l'Ecole Normale progressent bien.

4 - CORRESPONDANCE

Un télégramme du Dr Claude Gaudreau motivant son absence.

Une lettre de M. Jean-Louis Lévesque donnant sa démission comme Chancelier de l'Université de Moncton.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc qu'on accepte avec regret la résignation du Chancelier, M. Jean-Louis Lévesque.

Adopté.

On souligne qu'à l'occasion du 10e anniversaire de l'Université de Moncton, qui aura lieu en 1973, on pourrait honorer l'ancien chancelier, M. Lévesque.

On suggère de nommer un comité de sélection pour élire le chancelier.

Il est proposé par M. Louis-Philippe Bonneau et appuyé par M. Bernard Poirier qu'il y ait un comité de sélection de 5 personnes parmi lesquelles il y aurait un professeur, un étudiant et le Recteur comme président.

Adopté.

5 - RAPPORT DU RECTEUR

Me Adélaré Savoie donne un résumé des principaux évènements dans lesquels il a été impliqué depuis la dernière réunion:

- 13 juin - Elu président du New Brunswick Museum
- 15 et 16 juin - Réunion de l'Association des Universités de l'Atlantique à l'Ile du Prince-Edouard
- 19 et 20 juin - Réunion du Conseil de l'AUCC à Ottawa
- 22 et 23 juin - Réunion du comité conjoint (comité des 5)
- 27 juin - Comité Malmberg-Albert (il y eut 9 ou 10 assemblées de ce comité)
- 28 et 29 juin - Conseil des districts bilingues
- Fin juin - Signature de la Convention Collective de Travail des employés de l'Université de Moncton; cette convention est signée pour un terme de deux ans.
- 20 juin - Visite à Moncton du Consul général de Belgique
- 2 juillet - Discours aux finissants à l'Ecole Louis-Mailloux de Caraquet
- 18 juillet - Rencontre avec le Dr Dorothy Kergin concernant les besoins d'un programme de Maîtrise en Sciences Infirmières aux Maritimes.
- 9 août - Rencontre avec M. Jenkins et M. Thompson au sujet de la Commission d'éducation post-secondaire des Maritimes.
- 14 et 15 août - Réunion du conseil des districts bilingues à Ottawa
- 16 août - Visite du Dr Stolow, des Musées Nationaux d'Ottawa
- 17 août - Visite d'un certain nombre d'étudiants-fonctionnaires de l'Ecole Nationale d'Administration de France.
- 23 août - Collation des grades à l'Université Mount Allison
- 24 août - Réunion du Musée du Nouveau-Brunswick à St. Jean
- 25 août - Réception de l'Association des Commissaires d'Ecoles de langue Française, en congrès à Moncton
- 26 août - Réunion du Conseil de Recherches et de productivité à Fredericton
- 30 août - Visite de M. D.L. Mordell, Président du Ryerson Polytechnical Institute, de Toronto
- 31 août - Visite du Dr Rocke Robertson, ancien principal de McGill, chargé d'une étude par l'AUCC sur les Sciences de la Santé

5 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

- 5 septembre - Début des travaux de l'Hôpital Georges-Dumont
- 6 - 8 sept. - Réunion de l'Institut d'Administration Publique du Canada à Fredericton
- 11 septembre - Réunion des directeurs de l'Institut de Memramcook
- 14 septembre - Réunion du Comité de l'Atlantic sur les laboratoires régionaux concernant les musées
- 15 & 16 sept. - Réunion du Comité Conjoint 18 & 19 sept. - Réunion de l'AUCC à Ottawa
- 22 & 23 sept. - Réunion du Conseil Consultatif des districts bilingues
- 27 septembre - Réunion conjointe Malmberg-Albert - Université de Moncton - Université du Nouveau-Brunswick, concernant projet d'accord au sujet de la formation des enseignants
- 29 septembre - Sénat Académique
- 30 septembre - Présentation du Mémoire sur le Bilinguisme au Comité ad hoc de la ville de Moncton
- 2 & 3 octobre- Association des Universités de l'Atlantic à l'Université de Moncton
- 5 - 7 octobre- Congrès de l'ACELF à Québec
- 11 octobre - Réunion du Musée du Nouveau-Brunswick
- 16 & 17 oct. - Institut des Banquiers du Canada à Toronto

a) Intégration des institutions de formation pédagogique

Me Savoie donne un aperçu du travail qui a été fait jusqu'à maintenant concernant l'intégration des institutions de formation pédagogique. Il explique la formation des comités qui ont fait l'étude des différents points pour l'intégration et la formation des maîtres. Un mémoire (non officiel) a été préparé par un comité de l'Université de Moncton et présenté à la Commission de l'Enseignement Supérieur pour expliquer les prévisions concernant le coût de l'intégration et les autres implications pour l'Université.

Il fait ensuite lecture de la version # 8 du projet d'accord pour l'intégration de l'Ecole Normale et donne les explications jugées nécessaires.

M. Ghislain Clermont félicite le comité, au nom du corps professoral de l'Université de Moncton et dit qu'il ne prévoit aucune réticence de la part des professeurs quant à l'adaptation de la version # 8 du présent accord.

M. Helmut Schweiger informe les membres que le Sénat académique de l'U.N.B. a accepté le projet d'accord avec quelques modifications.

M. Yvan Albert prend la parole pour remercier sincèrement l'Université, le Recteur, les Vice-recteurs et toutes les autres personnes impliquées, de leur collaboration lors des négociations.

5 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

b) Deuxième rapport du Comité Conjoint

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par Me Yvon Arseneault, que le Conseil des Gouverneurs accepte la recommandation faite par le Comité Conjoint dans son deuxième rapport, à la page 18, qui se lit comme suit:

"Le Comité Conjoint recommande donc la formation d'un comité juridique composé des personnes suivantes: M. le Juge Adrien J. Cormier, Juge en chef, Division du banc de la reine; Me Adélarde Savoie, c.r., recteur de l'Université de Moncton; Me Alfred Landry, membre du Conseil des Gouverneurs; un avocat nommé par le ministère de la Justice; un avocat nommé par l'Association du Barreau du Nouveau-Brunswick; un avocat nommé par l'Université du Nouveau-Brunswick; un récent gradué de l'Ecole de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick" et y ajouter un académicien, recommandation adoptée par le Sénat académique.

Adopté.

c) Recommandations du Sénat Académique

Me Adélarde Savoie demande que les recommandations du Comité Conjoint adoptées au Sénat académique, soient acceptées.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Laurier Thibault que les recommandations suivantes, faites par le Comité Conjoint et adoptées au Sénat académique, soient acceptées:

1. Que soit créé à l'Université de Moncton une Faculté d'éducation, en tenant compte des statuts de l'Université et de l'accord spécial qui sera signé entre l'Université de Moncton et les représentants du Gouvernement provincial concernant la formation des maîtres.
2. Que le nom de cette Faculté soit "La Faculté des sciences de l'éducation".
3. Que les structures de cette Faculté soient conformes, de façon générale, aux statuts de l'Université, sauf les exceptions prévues à l'accord ci-haut mentionné.

Cette Faculté aurait donc:

- a) un doyen
 - b) un vice-doyen
 - c) un secrétaire
 - d) un Conseil de Faculté
 - e) les départements existants et autres selon les besoins.
4. Que soit créé un comité consultatif, tel que décrit dans le projet d'accord entre l'Université et le Gouvernement.

Adopté.

5 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

Me Adélarde Savoie demande aux membres du Conseil des Gouverneurs de donner le droit au Comité Conjoint de continuer les négociations en vue de l'acceptation du projet d'entente pour l'intégration de l'Ecole Normale.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Bernard Poirier que le Conseil des Gouverneurs endosse les négociations du Comité Conjoint et que le Conseil accepte en principe la version # 8 du projet d'entente et donne le droit aux officiers de l'Université de signer l'accord lorsque les négociations seront terminées.

Adopté.

- d) Amendements aux règlements pour permettre l'élection des représentants des professeurs et étudiants au Conseil des Gouverneurs

Représentants des étudiants (voir Annexe "A")

Après correction au No 9 de l'Art. 10(A), on devrait lire un pourcentage de 25% au lieu de 30%; au No 10, ajouter A la première ligne, moins de 25%.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par Soeur Auréa Cormier que l'article 10(A), tel que modifié, soit incorporé aux statuts de l'Université.

Adopté.

Représentants des professeurs (voir Annexe "B")

Avant de prendre un vote sur l'Art. 10(B), M. George Wybouw, au nom de l'Association des Professeurs, regrette que la votation par la voie d'un collège électoral, tel que proposée dans le rapport de la Commission de Planification Académique, n'ait pas été considérée pour l'élection des représentants des professeurs.

Il est alors recommandé par M. Ghislain Clermont que le comité conjoint (ou comité des 5) étudie ces recommandations sur la méthode de votation par la voie d'un collège électoral et fasse rapport en temps opportun. Le recteur donne l'assurance que cette requête sera considérée.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que l'article 10(B) soit incorporé aux statuts de l'Université, en y ajoutant un sous-article établissant une procédure pour déterminer l'élu ou les élus, au moyen d'un tirage au sort, en cas d'égalité de votes et aussi pour déterminer au besoin la durée du mandat de chaque candidat.

Il est proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par M. Louis-Philippe Bonneau que le rapport du Recteur soit reçu. Adopté.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Statistiques

- a) Etudiants:

M. Schweiger informe les membres que les inscriptions pour l'année 1972-73 sont plus faibles que prévues.

En décembre 1971 - 2,245

18 octobre 1972 - 2,264

Nombre prévu - 2,375 pour l'année 1972-73.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Cette baisse est due en partie au système de prêts mis en vigueur par le gouvernement. Au cours du mois d'août, il y eut 68 retraits d'étudiants inscrits qui ont donné comme raison: difficultés financières.

b) Professeurs:

203 postes de professeurs approuvés mais seulement 187 furent comblés. Nous avons en plus les services d'une équipe de professeurs-visiteurs pour combler les postes où nous n'avons pas pu trouver de personnes compétentes.

25 assistants-gradués - chacun de ces assistants-gradués est supervisé par un professeur titulaire du cours. Il n'y a que 2 écoles, soient les Sciences Infirmières et les Sciences Domestiques qui n'ont pas les services d'assistants-gradués.

Poste administratif vacant:

Un doyen pour la Faculté des Sciences de l'Education.

M. Schweiger donne un résumé des quatre candidatures qu'il a en main pour le poste de doyen de la Faculté des Sciences de l'Education.

Le choix définitif d'un comité officiel pour l'étude des candidatures au poste de doyen, sera fait au cours de la semaine prochaine.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par Me Adélarde Savoie que le Recteur et le Vice-recteur à l'enseignement soient autorisés par le Conseil des Gouverneurs à faire le choix du doyen de la Faculté des Sciences de l'Education, après consultation avec le comité consultatif.

Adopté.

Nouveaux programmes

Les nouveaux programmes suivants ont été présentés à la Commission de l'Enseignement Supérieur et ont été acceptés:

Baccalauréat spécialisation en Biologie
 Baccalauréat spécialisation en Arts Visuels
 Baccalauréat spécialisation en Traduction et Interprétation Baccalauréat avec majeur en Sciences Politiques

Le Collège St-Louis-Maillet eut la permission d'offrir la première année des Sciences ainsi que la première année du baccalauréat en Administration des Affaires.

Le Collège de Bathurst est autorisé à donner la première année du Baccalauréat en Arts Visuels.

En ce qui concerne le Baccalauréat en traduction et interprétation, nous attendons une approbation définitive du Bureau de traduction d'Ottawa.

M. Schweiger informe les membres que le "Manuel du Professeur" sera distribué aux membres du Conseil pour information d'ici quelques semaines.

Nominations

M. Schweiger recommande:

- que M. Gilles A. Nadeau, directeur du Département des Affaires Etudiantes soit renommé directeur de ce département jusqu'au 30 juin 1974, date à laquelle M. Nadeau désire se retirer du poste pour continuer ses études.

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF (suite)

M. Léandre Bourque recommande qu'une comparaison des dépenses et revenus des différentes facultés et écoles soit distribuée à tous les doyens et directeurs/trices pour information.

Il est proposé par M. Louis-Philippe Bonneau et appuyé par M. Marcel Sormany que le rapport du Vice-recteur administratif et les états financiers soient acceptés.

Adopté.

8 - DIVERS

Comité Conjoint (des 5)

Me Adélarde Savoie informe les gouverneurs que 2 membres du Comité Conjoint ont terminé leur mandat, soit M. Victor Raïche et M. Claudius Léger. Le Sénat Académique a accepté de renommer M. Victor Raïche. Il appartient au Conseil des Gouverneurs de nommer leur représentant.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. F.X. Fafard que M. Claudius Léger soit renommé membre du Comité Conjoint. Adopté.

Pour faire suite à l'entente entre le Nouveau-Brunswick et le Québec concernant l'admission des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick aux facultés de Médecine et d'Art dentaire du Québec, on demande s'il y a possibilité qu'il y ait une faculté de Médecine et d'Art dentaire francophone au Nouveau-Brunswick. La réponse est négative étant donné que le bassin de population francophone est trop restreint pour justifier l'établissement de facultés aussi dispendieuses. Mémoire sur le bilinguisme

Le 30 septembre 1972, Me Adélarde Savoie a présenté un Mémoire au Comité ad hoc sur le bilinguisme de la ville de Moncton. Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Marcel Sormany que le Conseil approuve intégralement le Mémoire présenté au Comité ad hoc par le Recteur Me Adélarde Savoie.

Adopté.

Il est ensuite recommandé que le Recteur soit accompagné de membres de l'Université lorsqu'il se présentera devant le Comité ad hoc pour la défense du Mémoire.

9 - AJOURNEMENT

Il est proposé par M. Bernard Poirier et appuyé par M. Emery LeBlanc que la réunion soit ajournée.

Adopté

(Signé)

Me Alfred Landry, Président

(Signé)

M. Léandre Bourque, Secrétaire